

Les contrats de la maison : changer de titulaire sans payer plus

Changer de titulaire est gratuit. Ce qui coûte, c'est de l'ignorer et de signer un nouvel abonnement avec engagement.

1 · Les papiers à réunir d'abord

Réunissez tout avant de commencer. Presque chaque étape de ce guide s'arrête sur un seul document manquant, et repartir de zéro coûte plus cher qu'attendre un jour.

- La dernière facture de chaque contrat, avec le CUPS de l'électricité et du gaz et le numéro de police de l'eau.
- L'acte ou le bail qui prouve que le logement est à vous ou que vous l'occupez.
- Votre NIE ou NIF et l'IBAN de votre compte espagnol.
- L'attestation électrique, si la compagnie la demande pour changer la puissance.
- Le nom et la pièce d'identité du titulaire précédent, si vous pouvez le joindre : un changement de titulaire convenu va bien plus vite qu'un nouvel abonnement.

2 · L'ordre des démarches

- 1 Faites l'inventaire de ce qui existe : électricité, eau, gaz s'il y en a, internet, téléphone, alarme s'il y en a, et l'appel de charges.
- 2 Demandez à chaque compagnie un CHANGEMENT DE TITULAIRE, pas un nouvel abonnement. Ce mot fait toute la différence de prix.
- 3 Vérifiez la puissance souscrite avant de changer quoi que ce soit : beaucoup paient depuis des années une puissance qu'ils n'utilisent pas.
- 4 Avant de commander la fibre, vérifiez que la couverture arrive dans votre rue. Dans les lotissements dispersés, souvent non.
- 5 Gardez par écrit le numéro de référence et la date promise de chaque démarche. Les résiliations par téléphone se perdent.

3 · Les erreurs que nous voyons revenir

- Signer un nouvel abonnement quand un changement de titulaire suffisait. On paie un raccordement et on accepte un engagement inutile.
- Laisser le contrat au nom de l'ancien propriétaire. Un jour il résilie, et vous voilà sans fourniture.
- Accepter une offre par téléphone sans demander le contrat par écrit. Ce qui se conclut au téléphone engage pareil.
- Résilier internet sans vérifier l'engagement. La pénalité apparaît sur la dernière facture.

- Changer la puissance électrique sans regarder si cela impose une nouvelle attestation.

4 · Où vous le vérifiez vous-même

Pages officielles, vérifiées le 22/09/2026. L'administration change ses écrans sans prévenir : si quelque chose ne colle pas, c'est la source officielle qui fait foi, pas ce guide.

- **Comisión Nacional de los Mercados y la Competencia (CNMC)**

<https://www.cnmc.es/>

- **Ministerio para la Transición Ecológica y el Reto Demográfico**

<https://www.miteco.gob.es/>

- **Ministerio de Industria y Turismo**

<https://www.mincotur.gob.es/>

Si vous préférez que nous le fassions

129 €	le paquet complet : inventaire, ouvertures, résiliations et changements de titulaire
59 €	un seul contrat : une résiliation, une ouverture ou un changement de titulaire

Nous ne sommes ni comparateur ni agent d'aucune compagnie : nous ne touchons de commission d'aucune, et c'est pourquoi nous vous disons quand ce que vous avez est déjà bien. Nous n'avancions pas de factures et nous n'en payons aucune pour vous. Et si la fibre n'arrive pas dans votre rue, nous vous le disons au lieu de vous vendre une démarche.

Une question ? Un message suffit

Écrivez-nous sur WhatsApp au **+34 613 13 87 84** (wa.me/34613138784) et une personne vous répond. Demander ne coûte rien et n'engage à rien.

Guide d'information, ni conseil juridique ni conseil fiscal. contact@holaowners.com · holaowners.com